

DOSSIER DE PRESSE

DON D'ORGANES ET DE TISSUS, UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS.

Une journée pour inviter à la réflexion
sur le don d'organes et de tissus

22 Juin 2020

www.dondorganes.fr

 Twitter : @ag_biomedecine

 Facebook : Don d'organes et de tissus

 Instagram : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus/>

Contactés presse pour l'Agence de la biomédecine

Isabelle Closet : isabelle.closet@prpa.fr - 01 77 35 60 95



 **agence de la
biomédecine**
Agence relevant du ministère de la santé

SOMMAIRE

FICHE 1

P3 LE 22 JUIN, UNE JOURNÉE POUR INVITER À LA RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

FICHE 2

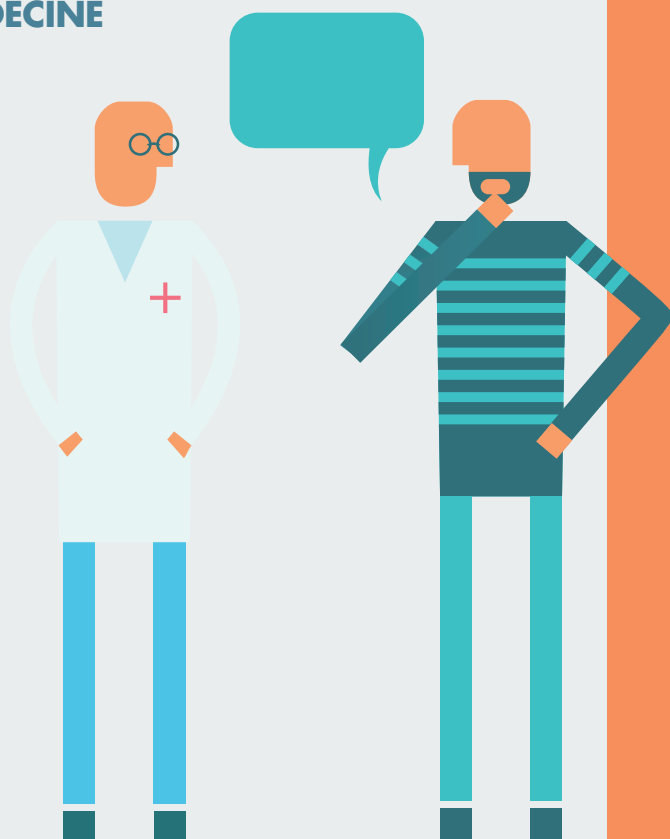
P8 DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT TOUS

FICHE 3

P11 TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN D'UNE GREFFE

FICHE 4

P14 LE RÔLE DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE



LE 22 JUIN, UNE JOURNÉE POUR INVITER À LA RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

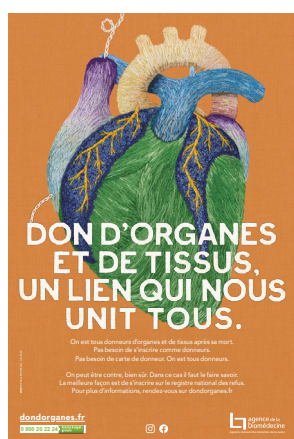
À l'occasion du 22 juin 2020, l'Agence de la biomédecine lance une campagne de communication avec une nouvelle signature « Un lien qui nous unit tous » ayant l'objectif d'ancrer le sujet du don d'organes dans une nouvelle perspective qui permettra de valoriser davantage tous les acteurs mobilisés au quotidien sur ce sujet. Cette campagne visera également, comme tous les ans, à faire augmenter la connaissance de la loi auprès de toutes les populations.

Cette journée sera aussi l'occasion de marquer l'anniversaire de ce rendez-vous annuel qui réunit depuis 20 ans tous les acteurs engagés pour le don d'organes : professionnels de santé, associations et partenaires institutionnels.

A. DON D'ORGANES ET DE TISSUS, UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS

Cette nouvelle signature est l'occasion de lier tous les acteurs de la chaîne du don à la greffe qui, chaque jour, travaillent à la faire vivre : que ce soient les professionnels de santé impliqués à chaque étape, le personnel administratif, les associations sur le terrain, ou encore les donneurs et leur famille. Un véritable exploit collectif que cette signature rendra visible auprès de tous, et qui résonne aussi particulièrement dans le contexte que nous avons traversé, chacun à notre échelle.

Ce message, qui sera au cœur de la campagne du 22 juin, prendra vie grâce à deux images : deux mains qui s'aident l'une et l'autre, et un cœur stylisé, tous les deux brodés. Le choix de la broderie, véritable traduction poétique du message, permet d'illustrer encore plus fortement ce lien qui se tisse entre tous. Le message de la loi est toujours présent, afin de contribuer à sa connaissance auprès de toutes les populations.



«Je suis fière de participer à cette campagne qui, en ces temps difficiles, rappelle la force du lien qui nous unit par l'attention portée à l'autre. La broderie, par le temps et l'abnégation qu'elle demande, est un travail qui pour moi a toujours été associé à la générosité, au don de soi. Pour ce projet, j'ai choisi le fil le plus fin et un camaïeu aux multiples nuances. Ces mains bleue et verte qui s'enlacent et ce cœur bariolé montrent que, peu importe notre sexe, notre âge ou notre couleur, nous sommes traversés du même fil : la solidarité est dans notre ADN.»

Cécile Davidovici, artiste ayant réalisé les broderies des affiches.

Le grand public découvrira ces images grâce un dispositif national :

- une campagne d'insertion dans la presse nationale autour du 22 juin
- une campagne d'affichage grâce à la distribution d'affiches et de guides pédagogiques dans les hôpitaux et aux associations.

Le dispositif sera enrichi d'un spot radio diffusé sur les principales stations nationales, y compris outre-mer, du 16 au 22 juin. Le choix de la radio, qui favorise une écoute attentive et une mémorisation des messages, permettra aussi de raconter la chaîne du don et d'installer la nouvelle signature.

LA JOURNÉE DU 22 JUIN FÊTE SES 20 ANS CETTE ANNÉE

Un vaste plan sur les réseaux sociaux sur Facebook et le lancement du compte Instagram de l'Agence de la biomédecine viendront renforcer ce dispositif et contribuer à faire connaître le sujet avec la mise en avant de 20 informations sur le don d'organes et de tissus.

@dondorganesetdetissus : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus>

Hastag de la campagne : #20ansDonDOrganes ; #UnLienQuiNousUnitTous



Le ruban vert symbolise le don d'organes et de tissus. Il a été adopté le 22 juin 2019 par les associations en faveur du don d'organes en France, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine, pour signifier l'engagement de ceux qui le portent envers la cause. Il est aussi un signe de gratitude envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente de greffe.

B. LES 20 ANS EN 20 CHIFFRES SUR LE DON D'ORGANES EN FRANCE

1/ NOMBRE DE GREFFES D'ORGANES

71 237 greffes d'organes
ont été réalisées entre 2005 et 2019

Source : RAMS > Organes > Greffes d'organes : données générales et méthodes > Tableau G7 (pour 2009 à 2019) et RAMS > Archives Organes > Greffe d'organes : données générales et méthodes > Tableau G4. Évolution du nombre de greffes d'organes effectuées de 2005 à 2010

2/ NOMBRE DE GREFFES DE TISSUS

57 582 patients ont reçu
une greffe de tissus en 2018

Source : RAMS > Tissus > Distribution et greffes

3/ COORDINATIONS HOSPITALIÈRES

184 coordinations hospitalières
de prélèvement en France
en 2020

4/ NOMBRE DE GREFFES RÉNALES

59 880 greffes rénales ont été
réalisées en France entre 1999 et 2019

Source : RAMS > Organes > Greffes rénales > Activité de greffe

5/ ÂGE D'INSCRIPTION SUR LE RNR

13 ans c'est l'âge à partir duquel
il est possible de s'inscrire sur le registre
national des refus

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/2823/combien-y-t-il-de-donneurs-en-france>

6/ GREFFES DE POUMONS

4 893 poumons ont été
greffés entre 1999 et 2019

Source : RAMS > Organes > Greffe cardio-pulmonaire et pulmonaire > Tableau PCP18

7/ NOMBRE DE GREFFES CARDIAQUES

7 940 greffes cardiaques ont été
réalisées entre 1999 et 2019

Source : RAMS > Organes > Greffes cardiaques > Activité de greffe > Tableau C16

8/ CONSENTEMENT

Depuis le

22 décembre 1976

nous sommes tous présumés
donneurs d'organes et de tissus

Source : <https://www.agence-biomedecine.fr/evolution-loi-2016>

9/ ÂGE DES PERSONNES GREFFÉES

52,4 ans c'est l'âge moyen des
personnes greffées en France en 2019

Source : RAMS > Archives Organes > Greffe d'organes : données générales et méthodes > Tableau G8

10/ ÂGE DES DONNEURS

58,3 ans c'est l'âge moyen
des donneurs en France en 2019

Source : RAMS > Archives Organes > Greffe d'organes : données générales et méthodes > Tableau G8

11 / PREMIERES GREFFES DE REIN

Les premières greffes rénales ont eu lieu au **XIXe siècle**

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/33/depuis-quand-existent-les-greffes-dorganes-en-france>

12 / PREMIERE GREFFE DU COEUR

C'est en **1986** que la première greffe cardiaque européenne est réalisée à Paris

Source : www.dondorganes.fr/questions/33/depuis-quand-existent-les-greffes-dorganes-en-france

13 / OPPOSITION

Le **1^{er} Janvier 2017** un nouveau décret a précisé les modalités d'opposition au don d'organes

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/2449/nouveau-d%C3%A9cret-qu%E2%80%99est-ce-qui-vraiment-chang%C3%A9-en-2017>

14 / TEMPS DE TRANSPLANTATION

3h, c'est le temps dont on dispose entre le prélèvement et la greffe d'un cœur

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/35/comment-maintient-les-organes-du-d%C3%A9funt-%C3%A9tat-d%C3%AAtre-greff%C3%A9s>

15 / TISSUS

96% des prélèvements de tissus concernent les cornées

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/19/quels-organes-peut-greffer>

16 / GRATUITÉ

0% c'est ce que devra payer la personne greffée car, en France, le don d'organes est gratuit

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/124/quelle-est-la-loi-sur-le-don-dorganes>

17 / TISSUS

Il est possible de greffer **7 types de tissus** différents

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/29/quels-tissus-sont-concern%C3%A9s-par-la-greffe>

18 / ORGANES

6 organes, c'est le nombre maximum d'organes qui peuvent être prélevés sur un même donneur et ainsi sauver autant de malades

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/19/quels-organes-peut-greffer>

19 / PRINCIPES FONDAMENTAUX

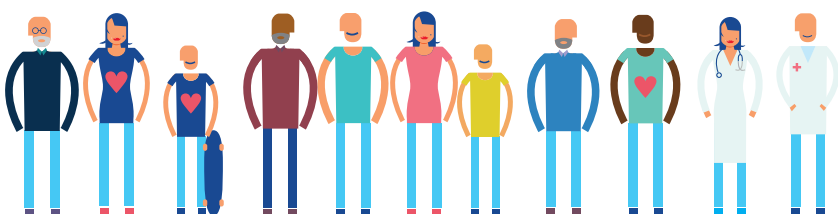
3, c'est le nombre de principes fondant la loi qui encadre le don d'organes et de tissus en cas de décès : anonymat, gratuité et consentement présumé

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/124/quelle-est-la-loi-sur-le-don-dorganes>

20 / GREFFES DE FOIES

En 2019, **1 355** greffes de foie ont été réalisées, dont **19** à partir de donneurs vivants

Source : <https://www.dondorganes.fr/questions/56/combien-fait-de-greffes-de-foie-en-france>



C. ILS FONT PARTIE DU LIEN

Clémence @littlemisstransplant,
greffée des 2 poumons

QUE SIGNIFIE CE LIEN POUR VOUS ?

C'est un sentiment indescriptible. Le don d'organes et de tissus est un acte généreux qui permet de sauver des milliers de malades chaque année. Seulement, il ne peut pas y avoir de greffe sans don d'organes : le don et la greffe d'organes sont donc intimement liés. Pour moi, on a tous des risques d'avoir besoin d'une greffe un jour notamment avec l'allongement de la durée de vie. On a même, statistiquement, plus de chance d'être receveur que donneur donc si on espère recevoir, il faut être aussi prêt à donner. Quand je pense à mon donneur et sa famille qui ont fait le choix de redonner la vie, c'est de loin la chose la plus merveilleuse qui existe au monde et le cadeau le plus beau et inimaginable qu'on puisse recevoir. C'est un cadeau de vie. Se dire qu'en partant, on peut redonner la vie, c'est se dire qu'on ne part pas en vain. On peut tous être à l'origine d'une nouvelle vie, d'une renaissance de quelqu'un. Et ce qui est vraiment beau, c'est que l'on peut donner sans savoir qui va recevoir. Une famille a sauvé ma vie et sûrement d'autres en acceptant de faire don des organes de leur proche. D'une certaine manière, et de façon invisible, je me sens liée à une autre famille que la mienne. Aujourd'hui, ça fait plus de 13 ans que je revis grâce à mon donneur et qu'il vit à travers moi.

QUELLES SONT VOS ATTENTES OU ESPOIRS POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES ?

J'entends souvent dire que la greffe est une vraie renaissance. Actuellement, la greffe ne guérit pas et permet seulement de vivre une vie normale et plus longtemps. En tant que personne greffée, je dois prendre un traitement anti-rejet qui entraîne de lourds effets secondaires. A l'avenir, j'espère que la recherche médicale pourra trouver un traitement moins nocif pour le patient et que la durée de vie des greffons soit infinie mais je pense que je peux toujours rêver ! (rires). J'aimerais également que les gens prennent réellement conscience de l'importance du don d'organes, que ça ne soit plus un sujet tabou et qu'il y ait plus de donneurs. Aujourd'hui, près de 25 000 personnes sont en attente d'un greffe d'organes et plus de 500 personnes décèdent chaque année faute de greffons... Il est grand temps que ça change !



UN SOUVENIR À PARTAGER

J'ai été appelé deux fois pour la greffe des poumons ! La première fois c'était un vendredi 13 (octobre) 2006, j'étais hospitalisée et j'ai dû me rendre au centre de transplantation pour bénéficier de la greffe. Seulement, quelques heures plus tard le chirurgien est venu me voir pour m'annoncer ce que je craignais le plus... L'hélicoptère qui transportait les poumons venait de loin et n'a pas pu décoller à cause du mauvais temps ! Je n'ai donc pas reçu la greffe ce jour-là mais un mois après, le 19 novembre 2006.

André LE TUTOUR / Vice-président de la fédération nationale des transplantés hépatiques TRANSHEPATE

UN LIEN INVISIBLE, MAIS INDÉFACTIBLE M'UNIT AU DONNEUR À JAMAIS.

La vie et l'espoir peuvent renaître et continuer à s'épanouir grâce au don reçu, geste de solidarité humaine. Une victoire sur la maladie grâce à la générosité humaine dans sa forme la plus désintéressée.

C'est aussi le point de rencontre de deux trajectoires de vie, l'une brutalement interrompue, l'autre au plus bas de l'échelle de vie qui après ce geste salvateur reprendra progressivement une vie normale. J'exprime toute ma gratitude au donneur et à sa famille qui ont exprimé dans la peine et le chagrin le souhait de donner pour sauver.

Je n'oublie pas les personnes qui chacune participent à la chaîne de l'espoir. Je pense au personnel hospitalier (coordination de prélèvement d'organe, médecins chirurgiens, soignants, agence de la biomédecine...) mais aussi aux laboratoires, pilotes d'avions, taxis... La chaîne du don à la greffe mobilise beaucoup de personnes et toutes les énergies de l'hôpital. Je suis lié à tous et pour longtemps !

« Préservez ce joyau de solidarité humaine qu'est le don bénévole et anonyme ».

Le ruban vert est aussi désormais le lien qui nous unit tous.

ATTENTES ET ESPOIRS POUR LES 20 ANS À VENIR

La greffe prolonge la vie de façon parfois étonnamment longue, 30 ans pour moi. En 1990 personne ne pouvait l'imaginer ! Tout en gardant une activité professionnelle. Grâce à un don de vie, j'ai pu voir grandir mes 3 enfants, les voir se marier et maintenant voir grandir mes 6 petits enfants.

Il y a eu au cours de ces 3 décennies beaucoup de progrès, en chirurgie, réanimation, traitements... J'espère que la recherche permettra de se passer de traitement immunosuppresseur au long cours et que les progrès de la médecine amèneront des techniques de réparation des organes malades. Le besoin de greffon est croissant, des malades attendent parfois de nombreux mois avant de bénéficier d'une greffe. Tous ensemble, montrons que sauver des vies après sa vie c'est aussi permettre la continuité de la vie par un acte généreux du don d'une partie de soi. La nation doit être reconnaissante de ce geste de solidarité du donneur.

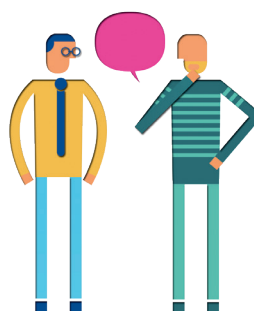
3 SOUVENIRS OU ACTIONS ASSOCIATIVES

Quand j'ai bénéficié d'une greffe hépatique en 1990 je n'ai pas rencontré de patient greffé avec qui j'aurais aimé échanger ; j'ai demandé au Professeur qui m'a opéré s'il existait une association ? Il ne tient qu'à vous d'en créer une m'a-t-il répondu ! C'est ainsi que j'ai créé avec 12 autres ami(e)s greffé(e)s du foie, Transhepate Bretagne en 1991 et j'y suis resté 25 ans président puis président de la fédération nationale à PARIS de 2010 à 2019 et depuis vice-président.

En 2009 année du don et de la greffe «grande cause nationale» j'ai fait venir le Pr Christian CABROL pour une conférence dans ma commune, 750 personnes sont venues l'écouter.

C'était quelques jours avant un rassemblement de greffés sur le même lieu qui a réuni 450 personnes la semaine du 17 octobre pour la journée mondiale du don et de la greffe. Un grand moment, lui qui n'était pas breton mais qui possédait une résidence sur la presqu'île de Crozon me parlait en breton !

Baptême du bateau «ruban vert» à ST-MALO le 19 juillet 2020. Le bateau devait participer à la TRANSQUADRA au départ de Lorient le 19 juillet 2020 mais l'organisation a annulé la course en raison de la Covid-19. Report en 2021.



DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT TOUS

A. ACTUALITÉS SUR L'ACTIVITÉ DE PRÉLÈVEMENT ET DE GREFFE EN 2020

L'activité de greffe d'organes et de tissus a connu un ralentissement en 2018, avant de repartir à la hausse en 2019. Durant l'épidémie de Covid-19, l'activité a été impactée avec notamment la suspension des greffes de rein (possible grâce au traitement de suppléance qu'est la dialyse) ; mais grâce à la mobilisation des professionnels, les patients en situation de super-urgence, les enfants, ainsi que les patients en attente d'un donneur « rare » ont pu continuer à être greffés. Chaque semaine, l'Agence a communiqué sur les chiffres exacts de cette activité, en rendant public un état des lieux des prélèvements et des greffes réalisés pendant la période épidémique.

L'Agence de la biomédecine et le ministère des solidarités et de la santé, conscients des besoins des patients en attente de greffe et des conséquences du ralentissement de l'activité, assurent un suivi rapproché de la situation et sont aux côtés des équipes hospitalières.

B. LES ÉTAPES DU DON POST-MORTEM À LA GREFFE



Malgré la mobilisation intense des équipes médicales, une personne décède. Le certificat de décès est signé.



Le défunt est traité avec grand respect tout au long de sa prise en charge par l'équipe médicale, quelle que soit l'issue de la démarche de prélèvement. La coordination hospitalière apporte une attention constante à l'accompagnement et au soutien des proches endeuillés tout au long de ce processus. L'équipe médicale veille à préserver les organes et les tissus de la personne décédée en vue d'un éventuel prélèvement.



L'équipe de coordination hospitalière s'assure que le défunt n'avait pas fait valoir d'opposition au don de ses organes et tissus. Elle consulte d'abord obligatoirement le registre national des refus. Si le défunt n'y est pas inscrit, il appartient aux proches de faire savoir s'il s'y était opposé de son vivant. Si c'est le cas, aucun prélèvement n'est envisagé.



Le prélèvement des organes et des tissus est un acte chirurgical effectué avec le même soin que pour une personne en vie. Une fois l'opération effectuée, le corps est préparé et rendu à la famille.



En l'absence d'opposition du défunt, des analyses de laboratoire et des examens d'imagerie sont effectués à l'hôpital pour évaluer la qualité des organes et des tissus et trouver les receveurs compatibles avec la personne décédée.



Les organes sont conditionnés à 4°C dans des conteneurs spécifiques, puis transportés très rapidement vers les hôpitaux où auront lieu les greffes. Le moyen de transport le plus adapté est utilisé : voiture, train, avion... Les tissus sont quant à eux conservés dans des banques qui en gèrent la distribution.



La préparation pour la greffe est réalisée par des équipes médicales expérimentées et spécialement formées. Une greffe peut mobiliser jusqu'à 8 personnes et durer près de 12 heures.



Grâce à la greffe, une autre vie va pouvoir se poursuivre.



C. LE PRÉLÈVEMENT : QUI PEUT ÊTRE DONNEUR ?

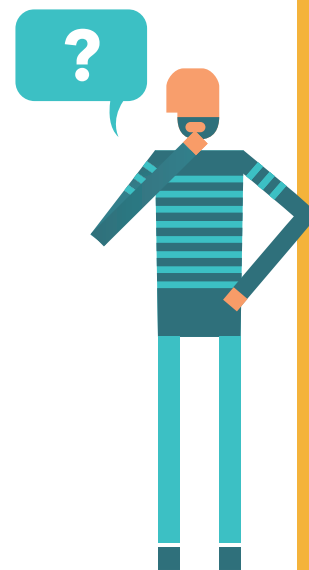
Il n'y a pas de limite d'âge pour donner ses organes, ni pour en recevoir.

Certes, des personnes de plus de 60 ans peuvent rarement donner leur cœur, mais les reins ou le foie peuvent être prélevés chez des personnes beaucoup plus âgées. Une seule chose compte : l'état des organes et il dépend beaucoup des conditions dans lesquelles la personne est décédée et de son hygiène de vie.

Les donneurs âgés de plus de 65 ans représentaient près de 40% des donneurs en 2018. La moyenne d'âge des donneurs augmente (42 ans en 2000, 57 ans en 2018) notamment parce que des personnes plus âgées peuvent avoir accès à la greffe (moyenne d'âge de 44 ans en 2000, 52 ans en 2018).

Il n'y a pas de contre-indication médicale de principe

C'est l'équipe médicale qui évalue au cas par cas la possibilité de prélèvement en fonction des antécédents médicaux de la personne décédée et des résultats des tests de dépistage des maladies transmissibles comme les hépatites.



D. DÉCOUVRIR LE MÉTIER MÉCONNU DES COORDINATIONS HOSPITALIÈRES DE PRÉLÈVEMENT

La coordination de prélèvement d'organes et de tissus est un service hospitalier qui travaille en étroite collaboration avec l'Agence de la biomédecine pour améliorer l'accès à la greffe.

Parmi ses missions, il y a l'abord des proches. Le médecin et l'infirmier/ère de coordination sont chargés de recueillir auprès des proches endeuillés le témoignage sur une éventuelle opposition du défunt au prélèvement de ses organes et tissus, dans un souci constant d'accompagnement, d'écoute et de respect. Cette mission est délicate car elle est menée dans des conditions complexes :

- dans la grande majorité des cas, les circonstances de décès ouvrant la possibilité d'un don d'organes sont des situations brutales et inattendues : accidents vasculaires cérébraux, accidents de la route... ;
- le prélèvement d'organes et de tissus, s'il est envisagé, est soumis à un impératif d'urgence qu'il est difficile d'accepter pour des proches durement éprouvés ;
- la souffrance de la perte d'un être cher peut être accentuée, lorsque les témoignages sont incertains, par la difficulté de restituer à l'équipe médicale l'éventuelle opposition du défunt vis-à-vis du prélèvement.

Carole Genty, infirmière de coordination et présidente de l'Association Française des Coordinations Hospitalières

QUE SIGNIFIE CE LIEN POUR VOUS ?

« On évoque très souvent «la chaîne du prélèvement» dans le cadre du don d'organes et de tissus, en référence à une proximité relationnelle et géographique absente et inconnue entre le donneur et les receveurs; le processus est alors décliné autour des professionnels de santé.

L'utilisation, pour cette campagne 2020 d'une signature ciblant la notion de lien, avec un visuel de broderie, rappelant le maillage du tissu, apporte une autre dimension au message, plus chaleureuse, plus humaine et poétique. La notion de collectif participatif est évidente, et met en valeur chaque acteur impliqué dans les étapes du don à la greffe. »

QUELLES SONT VOS ATTENTES OU ESPOIRS POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES ?

« La première attente est avant tout la reconnaissance et la valorisation des infirmiers et infirmières de coordination. Le travail réalisé autour du projet des infirmières de pratiques avancées semble apporter un début de solution, mais la construction n'en est qu'aux prémices. La nécessité de professionnaliser les coordinations apparaît indissociable d'une notion de pérennité et d'expertise des équipes, et une réponse au « turn over » actuel.

L'idée est récurrente bien sûr, mais reste d'actualité : le prélèvement de tissus à cœur arrêté est le quotidien des coordinations, notre cœur de métier. La parution des nouvelles règles de bonnes pratiques, même si certaines exigences seront difficiles à mettre en place pour les établissements, donne un cadre réglementaire à cette activité, et implique une vraie structuration. Dans l'avenir, le développement de nouvelles pratiques, la généralisation des protocoles de coopération seront un réel atout pour contribuer à augmenter encore le nombre de prélèvements. L'évolution des techniques de prélèvements, le protocole « Maastricht III » notamment, et de greffes permettant d'optimiser les greffons, d'allonger l'âge des donneurs, de réaliser des prouesses en matière de greffes est en plein essor et ce qui nous apparaissait comme de la science-fiction hier semble pouvoir se concrétiser dans un avenir proche, induisant là aussi, une meilleure réponse à la demande de greffons. Les réflexions éthiques et philosophiques qui découlent de ces avancées sont en perpétuelle évolution et restent les garants du bien-fondé de l'activité.

Faire du don une valeur sociétale en éduquant les nouvelles générations par l'intégration des notions de prélèvements et de greffe dans le programme scolaire. »



E. COMPRENDRE LA LISTE D'ATTENTE ET L'ATTRIBUTION DES ORGANES

Pour bénéficier d'une greffe d'organes ou de tissus, le malade doit être inscrit **sur la liste nationale d'attente gérée par l'Agence de la biomédecine.**

Les règles d'attribution des organes sont conçues de manière à utiliser de la façon la plus équitable et la plus efficace possible les greffons prélevés, dans la limite des contraintes techniques liées au prélèvement, au transport et au maintien de la qualité du greffon. L'Agence de la biomédecine est chargée de la bonne application des règles de répartition et d'attribution des greffons. Elle évalue les différents paramètres de l'activité de prélèvement et de greffe en France pour s'assurer du bien-fondé de ces règles. Certains patients de la liste d'attente sont prioritaires : les enfants, les receveurs dont la vie est menacée à très court terme, et les receveurs pour lesquels la probabilité d'obtenir un greffon est très faible du fait de caractéristiques morphologiques ou immunogénétiques particulières.

F. IMMERSION AU PÔLE NATIONAL DE RÉPARTITION DES GREFFONS EN VIDÉO AVEC LE PR KERBAUL DANS UNE VIDÉO INÉDITE :

<https://www.youtube.com/watch?v=tTfeC3s6Y4o>



TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN D'UNE GREFFE

Le don d'organes et de tissus est un acte généreux qui permet de sauver des milliers de malades et accidentés chaque année. Pour autant, la fréquence de la greffe n'en fait pas un acte « normal » ou de routine.

En France, plus de 63 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.

L'ensemble des acteurs de la chaîne de la greffe s'engagent chaque jour à améliorer la prise en charge des familles de donateurs, des patients en attente de greffe et des patients greffés.

LES VIES SAUVÉES PAR UNE GREFFE D'ORGANE

Au total, 5 901 greffes d'organes ont été réalisées en 2019 dont 533 à partir de donateurs vivants.

425 GREFFES DE CŒUR POUR CEUX QUI SOUFFRENT D'UNE MALFORMATION OU D'UNE MALADIE CARDIAQUE...

...mais aussi pour ceux qui ont subi un infarctus grave évoluant vers une insuffisance cardiaque terminale. La majorité des patients ont entre 40 et 50 ans mais 33 enfants en ont aussi bénéficié en 2018.

384 GREFFES DE POUMONS ET 9 GREFFES CARDIO-PULMONAIRES, POUR LES PATIENTS ATTEINTS DE MUCOVISCIDOSE...

...de bronchites chroniques (BPCO, emphysème) et de fibroses pulmonaires. Aujourd'hui certains patients vivent avec de nouveaux poumons depuis plus de 20 ans ! 10 enfants ont bénéficié d'une greffe de poumon en 2018 et 1 enfant d'une greffe cardiopulmonaire.

1 356 GREFFES DE FOIE DONT 23 GRÂCE À UN DON DU VIVANT, POUR LES PERSONNES ATTEINTES D'HÉPATITES C ET B, ...

...de cancers primitifs du foie et de cirrhoses alcooliques, mais aussi la maladie de NASH, une affection hépatique touchant les personnes en surpoids et/ou diabétiques. C'est le deuxième organe le plus greffé, après les reins. En cas d'urgence vitale chez les enfants souffrant d'une maladie grave des canaux biliaires (qui débarrassent le foie de ses déchets), un parent compatible donne un lobe de son propre foie.

3 643 GREFFES DE REIN DONT 510 GRÂCE À UN DON DU VIVANT, POUR MALADES SOUFFRANT D'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE TERMINALE, EN LIEN AVEC UNE HYPERTENSION ARTÉRIELLE SÉVÈRE OU UN DIABÈTE, UNE MALFORMATION OU DES MALADIES DU FILTRE RÉNAL...

Le rein est l'organe pour lequel il y a le plus de patients en attente sur la liste nationale. Mais il s'agit aussi du seul organe pour lequel il existe un traitement de suppléance permettant d'attendre la greffe si elle est possible, la dialyse, même si ce n'est pas optimal. Le rein est le premier organe à avoir été greffé au monde, la première tentative s'est passée aux États-Unis en 1947, à partir d'un donneur vivant.

84 GREFFES DE PANCRÉAS, LA PLUPART ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN MÊME TEMPS QU'UNE GREFFE DE REIN...

...pour des patients diabétiques de type 1 assez jeunes et très gravement atteints, dont on n'arrive pas à stabiliser le taux d'insuline. Cette transplantation étant complexe, une alternative se développe : la greffe des îlots de Langerhans, ces cellules qui fabriquent l'insuline ; 15 à 20 patients en bénéficient chaque année.

3 GREFFES D'UN SEGMENT D'INTESTINS (EN 2018) POUR CEUX QUI ONT SUBI UNE ABLATION TOTALE DE LEUR INTESTIN...

...ou encore ceux qui sont confrontés à un infarctus de l'intestin ou encore, chez l'enfant, à une anomalie du développement.

LES VIES SAUVÉES PAR UNE GREFFE DE TISSU

En 2019, 66 931 patients ont reçu une greffe de tissus dont :

233 GRANDS BRÛLÉS ONT REÇU
UNE GREFFE DE PEAU

Ces greffes permettent de sauver les patients victimes de brûlures profondes et étendues mettant leur vie en danger (lorsqu'elles atteignent 70 à 80% de la surface corporelle).

514 PATIENTS ONT REÇU UNE GREFFE
D'ARTÈRE

En cas d'infection aortique ou infection de pontage des membres inférieurs, les patients risquent la septicémie ou l'amputation. La greffe d'artère est alors une situation d'urgence vitale où il faut agir vite. Certaines revascularisations des membres inférieurs ou certains abords vasculaires d'hémodialyse peuvent nécessiter des greffes de veines. 1 455 patients ont reçu une greffe de veines en 2018.

191 PATIENTS ONT REÇU UNE GREFFE
DE VALVES CARDIAQUES

Atteints de cardiopathie congénitale malformative, ou présentant une endocardite après infection de prothèse, ou encore une valvulopathie (dysfonctionnement des valves cardiaques), la greffe de valves est pour eux le substitut prothétique optimal.

258 PERSONNES ONT PU BÉNÉFICIER
D'UNE GREFFE D'OS

Les greffes osseuses massives sont utilisées principalement pour le sauvetage des membres en chirurgie orthopédique pour la reconstruction après résection tumorale (sarcome). Elles peuvent fournir un soutien structurel immédiat, et sont utilisées pour la reconstruction de grands défauts osseux.

281 PERSONNES ONT PU BÉNÉFICIER
D'UNE GREFFE DE TENDONS,

Elles sont indiquées en cas d'entorse grave multi-ligamentaire, en réparation de ce tissu abimé.

5 032 PATIENTS MALVOYANTS
ONT REÇU UNE GREFFE DE CORNÉE

Dans toutes les pathologies menant à une opacification de la cornée, la greffe de cornée permet d'améliorer la vision, voire de retrouver la vue. Il s'agit par exemple de traiter :

- les séquelles d'accidents, brûlures
- les dégénérescences de la cornée comme le kératocône, la kératite
- la dystrophie bulleuse de la personne âgée causée par la perte de cellules endothéliales de la cornée.

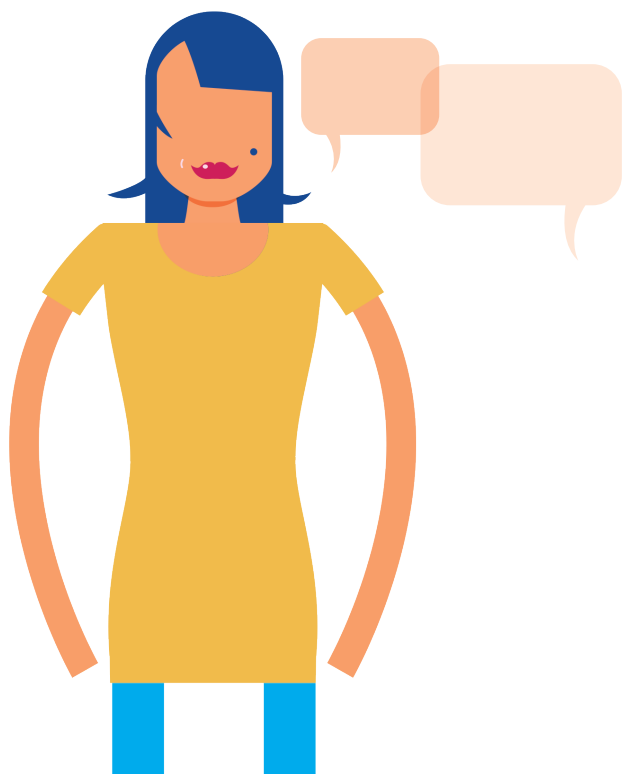
La majorité des greffons de tissus sont des têtes fémorales issues de résidus opératoires (55 580 greffes en 2019), avec l'accord express du patient, tout comme c'est le cas des membranes amniotiques (2 812 greffes pour indication oculaire en 2019).

Les tissus garantissent le bon fonctionnement du corps humain. Les os, les tendons, les ligaments, les ménisques sont responsables de la qualité de nos mouvements. Les vaisseaux, artères et veines, sont nécessaires à la circulation sanguine. La peau nous protège. Les cornées sont indispensables à la vue. Les greffes de tissus permettent de remplacer un tissu défaillant et de sauver de nombreuses vies ou d'en restaurer la qualité.

L'histoire de Clémence @Littlemisstransplant Greffée des 2 poumons

« Atteinte de la Mucoviscidose, une maladie génétique mortelle qui touche les voies respiratoires et le système digestif, j'ai été transplantée des poumons à 16 ans et depuis, ma vie a complètement changé... J'ai eu une enfance complètement différente d'une personne non malade. J'ai passé la moitié de ma vie à l'hôpital et vers mes 15 ans, ma santé s'est soudainement dégradée. J'avais de plus en plus de soins notamment de la kiné respiratoire et des aérosols tous les jours, et pendant plusieurs heures. Je n'avais plus de souffle et aucune force pour m'habiller, marcher, rigoler ou même parler. J'étais devenue squelettique et mon corps rejetait tout ce que je lui donnais. Je respirais à l'aide d'oxygène jour et nuit, et je me déplaçais uniquement en fauteuil roulant. En janvier 2006, mon médecin m'a parlé de la greffe bi-pulmonaire et c'est à ce moment-là que j'ai vraiment réalisé que j'étais arrivée au stade terminal de la maladie. J'ai pris une bonne claque dans la figure parce que quand on a 15 ans la seule chose qu'on souhaite c'est de vivre une vie comme une ado normale et non, de parler de la vie et de la mort avec son médecin.

J'ai été alors inscrite sur la liste d'attente de greffe et j'ai eu une chance immense de n'avoir attendu que 5 mois. J'ai été greffée des poumons la nuit du 19 novembre 2006. L'opération a duré plus de 8 heures et sans aucune complication. J'ai été extubée 2 jours après l'intervention, une semaine après je me tenais assise dans un fauteuil et le 29 décembre je suis, officiellement, sortie de l'hôpital. On ne se rend pas compte à quel point une greffe est une vraie renaissance. Je me souviendrai toujours de la sensation que j'ai eue quand je pouvais respirer sans oxygène... J'étais libre. Je pouvais danser, chanter, parler, rigoler, marcher sans être essouffée ! Ça fait maintenant plus de 13 ans que je suis greffée et depuis, ma vie a complètement changé. Aujourd'hui, je suis toujours suivie par les médecins et j'ai encore une vingtaine de médicaments à prendre par jour, mais ce n'est rien comparé à ce que j'ai pu avoir. Je respire à plein poumons, je n'ai plus de cures d'antibiotiques ni de kiné respiratoire. Je mange sans l'aide de perfusions. J'ai pu reprendre le sport, le travail mais aussi partir en voyage ce qui m'était impossible avant. Je vis enfin la vie dont j'ai toujours rêvé, celle d'être en bonne santé. »



LE RÔLE DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

L'Agence de la biomédecine est une agence nationale d'État, placée sous la tutelle du ministère de la Santé. Elle a été créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines.

L'Agence de la biomédecine met tout en oeuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité.

En matière de prélèvement et de greffe d'organes, l'Agence de la biomédecine :

- gère la liste nationale d'attente de greffe et le registre national des refus ;
- coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons en France ;
- garantit que les greffons prélevés sont attribués aux malades en attente de greffe dans le respect des critères médicaux et des principes d'équité ;
- assure l'évaluation des activités médicales qu'elle encadre ;
- enfin, l'Agence de la biomédecine est chargée de promouvoir et développer l'information sur le don, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules.



 **agence de la
biomédecine**

Agence relevant du ministère de la santé

www.agence-biomedecine.fr

Twitter : @ag_biomedecine



www.dondorganes.fr